

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

**SÉISME EN HAÏTI
Rivière-du-Loup répond à l'appel de solidarité
de l'Union des municipalités du Québec**

Rivière-du-Loup, le mardi 19 janvier 2010 – Lors de sa séance du lundi 18 janvier dernier, le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Loup a confirmé sa volonté de venir en aide au peuple haïtien.

Rivière-du-Loup répond ainsi à l'appel lancé au cours de la dernière semaine par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) afin de contribuer à la hauteur de 0,25 \$ par citoyenne et citoyen et versera ainsi un montant de 5 000 \$ au fonds municipal de remise en opération d'infrastructures de l'UMQ.

Le milieu municipal est également sollicité afin d'identifier des personnes-ressources de différentes spécialités qui pourraient être déployées sur le terrain pour aider à la remise en opération des infrastructures et équipements municipaux. La direction générale de la Ville sera attentive à l'intérêt manifesté par ses jeunes retraitées ou retraités en assurant le lien avec l'UMQ en ce sens.

Le maire, monsieur Michel Morin, se dit heureux d'être en mesure, à même le surplus non affecté et non le budget 2010 de la Ville, de se joindre aux autres municipalités du Québec qui participeront à l'effort de reconstruction des zones sinistrées d'Haïti.

Il invite également les citoyennes et citoyens de Rivière-du-Loup, dont il connaît la grande générosité, à la prudence en les incitant à effectuer leurs dons par le biais d'organismes reconnus comme la Croix-Rouge.

- 30 -

Source : Diane Martin
Service des communications
418 867-6706